



Le Bulletin des Jardins Taché

Volume 4, numéro 2, août 2002

Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché

Les Jardins Taché : un excellent choix ~ par Brenda et Guy Lecavalier

Quelle ne fut pas notre surprise lorsqu'un membre de l'exécutif de l'Association, Pierre Larabie, nous a demandé de relater comment notre quartier a influencé notre vie sous plusieurs aspects.

Notre cheminement n'a pas été particulier mais combien significatif. Ayant grandi à quelques maisons l'un de l'autre, nos deux solitudes (elle l'anglophone de la rue et lui le francophone qui ne disait pas un traître mot d'anglais) ne promettaient pas pour un tel avenir. Toutefois, le destin s'en est chargé et c'est à la fin des années 60 que nous, deux jeunes de la rue Lacasse, au début de la vingtaine, avons décidé d'emprunter le même chemin et de faire le grand saut pour le meilleur ou pour le pire...

Qui aurait cru à ce moment-là que 11 ans plus tard nous reviendrions sur la même rue pour y élever notre petite famille qui s'était agrandie lors de notre passage à Toronto. L'agent immobilier du temps, Claude Bonhomme (plus tard collègue au Conseil municipal de la Ville de Hull) nous a pris par les sentiments en nous

faisant visiter une maison dans le voisinage qui nous avait marqué tous les deux.

Ayant été passablement impliqué à différents niveaux (camelot pour le quotidien *Le Droit*, aide au laitier Borden, pompiste au poste d'essence BA, «pin-boy» à la salle de quilles, lecteur aux offices religieux et organisateur de loisirs paroissiaux), les sentiments ont joué un rôle prépondérant pour notre retour dans le quartier. Ce retour aux sources s'avérait être la bonne chose à faire puisque ce quartier possédait tous les attributs que nous recherchions une école à distance de marche, la tranquillité d'un secteur résidentiel, la proximité du centre-ville et surtout un environnement qu'on avait tant aimé.

L'implication politique est un autre secteur d'activités où les Jardins Taché ont joué un rôle important dans notre vie. Les occupations de commissaire d'écoles et conseiller municipal échelonnées sur une période de dix ans, sont en grande partie dues à la confiance démontrée par

(suite à la page 2)

**N'oubliez pas la
Fête de quartier
le 7 septembre !**

Dans ce numéro

- c Jardins Taché - un excellent choix ~ 1
- c Fête de quartier ~ 2
- c Éditorial ~ 3
- c La biodiversité au Canada ~ 4
- c Collecte des résidus verts ~ 5
- c Un canard déployant ses ailes ~ 6

(Jardins Taché... suite de la page 1)

Les citoyens du quartier lors des différentes élections. N'eût été de cet appui des gens du secteur, nous n'aurions pu vivre une telle expérience.

Toutefois l'achat de la Librairie Moderne vers la fin des années 80 nous laissera un souvenir indélébile. Qui aurait pensé vers la fin des années 60 alors qu'on sirotait une p'tite bière fournie par le propriétaire du temps, Roméo «Méo» Germain, qu'un jour nous deviendrions les propriétaires de ce commerce









malheureusement disparu au profit des marchés à grande surface. Ce fut un 11 ½ ans bien rempli où les résidents des Jardins Taché, entre autres, ont permis à toute notre famille de vivre de très bons moments.

En somme, le Jardins Taché ont été au centre de notre existence depuis plus de 40 ans et nous ne regrettons certes pas d'y avoir effectué un retour en 1981. Ce fut une très bonne décision!

Brenda et Guy Lecavalier

Le samedi 7 septembre : La Journée des Jardins Taché!

À peine quelques semaines avant la tenue annuelle de la vente de garage et du pique-nique du quartier des Jardins Taché. Préparez-vous!!

<p>8 h - 15 h</p>  <p>La vente de garage se déroulera au parc Ste-Thérèse ou simplement à partir de chez-vous!</p> 	<p>15 h 30 - 17 h 30</p>  <p>Au parc Ste-Thérèse se déroulera une série d'activités pour le plaisir des petits :</p>  <p>maquilleuses, confection de ballons et à 16 h, le clown Bouchon nous présentera son spectacle</p> 	<p> 17 h 30</p> <p>Au parc Ste-Thérèse un BarBQ, y compris fèves au lard, hotdogs réguliers et végétariens et crudités, sera servi au son de l'accordéon!</p>  <p>Nous vous invitons à apporter un dessert ! Ceux-ci seront vendus à la pièce et tous les revenus de cette vente seront donnés à UNICEF Outaouais.</p> 
--	---	--



En cas de pluie -

Les activités pour enfant, y compris le spectacle et le BarBQ, se dérouleront au Centre communautaire du parc Moussette. Par contre, la vente garage sera remise au dimanche 8 septembre.



Lors du BarBQ, le Conseil de l'Association des Jardins Taché vous invitera à **remplir un sondage** qui nous permettra de mieux connaître les résidents du quartier et, ainsi, de mieux vous servir et vous représenter!

Éditorial

La revanche d'Édouard

Certains m'en voudront peut-être de ramener encore une fois l'affaire Dasken sur le tapis mais je ne puis m'empêcher de trouver des similitudes entre celle-ci et la construction de place Champlain. Il y a d'abord le propriétaire du terrain, Édouard Bourque, qui a cédé son terrain tout récemment aux Entreprises Champlain. Édouard Bourque avait aussi vendu le terrain qui avait appartenu aux sœurs de l'Orphelinat Ville-Joie-Ste-Thérèse aux Entreprises Dasken. Puis le nombre d'unités qui est identique soit 200 appartements luxueux ou abordables. Il y a aussi le désir de construire de la ville qui va à l'encontre de la volonté des habitants des quartiers avoisinants. Une petite différence me surprend toutefois, et c'est sur cette dernière que j'aimerais attirer votre attention.

Le conseil municipal de notre nouvelle ville fusionnée a accepté le projet bien que le comité d'urbanisme de la même ville ait souhaité qu'on accorde un moratoire concernant les constructions limitrophes au boulevard Taché, le temps qu'il puisse harmoniser les plans d'urbanisme le long de l'axe historique du vieux chemin d'Aylmer. Notre propre conseiller municipal a même voté contre le projet lors de sa présentation au conseil municipal. C'est dire que la ville n'a pas suivi les recommandations ni du

représentant des gens du quartier, ni de sa propre administration. Il en était bien autrement du temps de l'affaire Dasken où tous semblaient être du côté des promoteurs sauf une irréductible association de quartier.

Cette place Champlain s'avère être le couronnement de l'aménagement d'un boulevard de la Montagne bien malmené. Prenons justement l'extrémité sud du boulevard selon le dernier lotissement, les propriétaires ou occupants ont une vue imprenable sur les voitures du boulevard et vice versa. J'en voulais beaucoup aux urbanistes d'avoir diminué leurs exigences. Maintenant que je sais qu'on n'écoute pas les urbanistes à la ville, je ne leur en veux plus.

Enfin pour terminer, cette ville qui veut à tout prix s'agrandir doit-elle le faire aux dépens des quartiers qui ne sont ni vieux ni jeunes? Doit-elle boucher toutes les vues sur la rivière du boulevard Taché, refuser d'accorder le statut de patrimoine à la vieille écurie Moore, construire des maisons là où les enfants patinent l'hiver et enfin se traîner des pieds lorsqu'il s'agit d'accorder à ses citoyens et citoyennes des promesses de nouvelle localisation sans lendemain?

Jean-François Léger



La biodiversité au Canada : le temps presse

Par *diversité biologique*, ou *biodiversité*, on entend toutes les formes de vie sur Terre et leurs systèmes biologiques connexes. La conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique constituent un enjeu fort complexe. Puisque la compétence en environnement, dont la biodiversité, est partagée entre les gouvernements fédéral et provinciaux, un dialogue s'impose afin que les enjeux de la biodiversité soient bien pris en considération partout au pays.

La disparition d'une espèce est une réalité biologique qui existe depuis le début de la vie sur Terre, il y a quelque 3,5 milliards d'années. En fait, des scientifiques sont arrivés à la conclusion qu'au moins 90 pour cent de toutes les espèces qui ont un jour ou l'autre existé sur la Terre sont maintenant éteintes. Si l'extinction est l'aboutissement d'un processus naturel, pourquoi alors les Canadiens devraient-ils s'inquiéter de la disparition de différentes espèces fauniques?

Dans notre monde moderne, la disparition des espèces est alarmante non pas parce qu'elle se produit, mais à cause de la façon et de la rapidité avec laquelle elle se produit. À l'ère des dinosaures, les espèces disparaissaient au rythme d'environ une tous les mille ans. Au Moyen Âge, le taux d'extinction a commencé à s'accroître rapidement à cause de l'intervention croissante de l'être humain sur son milieu. En effet, entre 1600 et 1900, les espèces disparaissaient au rythme d'une tous les 4 ans.

De 1900 à 1975, la disparition s'est produite à la vitesse d'environ une espèce par an. De nos jours, les biologistes estiment que l'être humain détruit une espèce à l'heure!

Bien que les principaux problèmes de disparition d'espèces surviennent dans des pays où les densités de population sont beaucoup plus élevées qu'au Canada, et dans les forêts humides qui sont déboisées très rapidement, ces problèmes nous concernent aussi. Depuis l'arrivée des Européens, au moins 19 espèces ou populations se sont éteintes au Canada.

Plus de 338 espèces se retrouvent maintenant dans la liste des espèces naturelles menacées de disparition au Canada. Cette liste continue de s'allonger au fil des ans principalement pour deux raisons : les connaissances scientifiques s'améliorent ce qui permet de mieux comprendre certains problèmes, et surtout à cause de l'effet accru de la pollution et du développement sur les habitats naturels. En effet, de manière générale, la survie d'une espèce est menacée lorsque son habitat est perturbé. Puisque le Canada est une région nordique où la biodiversité est assez faible, ces chiffres n'ont pas de quoi nous rendre fiers.

Le Canada a été le premier pays industrialisé à ratifier, dans le cadre des Nations Unies, la Convention sur la diversité biologique. La principale réponse du Canada à la Convention a consisté à élaborer la Stratégie canadienne de la biodiversité, première étape importante sur la voie de l'établissement d'un cadre national de planification et de communication de l'information en matière de biodiversité. Par contre, le Canada a beaucoup tardé à mettre en œuvre cette stratégie.

(suite à la page 5)



La biodiversité... (suite de la page 4)

De plus, la Loi fédérale sur les espèces menacées se fait toujours attendre. À titre de comparaison, la loi américaine est en place depuis 1973! La Loi sur les espèces menacées est une étape importante dans la réalisation de la stratégie fédérale. Après plusieurs années de consultation, plusieurs projets de loi ont été déposés mais aucun n'a encore été adopté. Les groupes environnementaux s'opposent généralement aux projets de loi, entre autres,

parce que la loi ne protégerait pas les habitats des espèces menacées. Il faut toutefois rappeler que la loi fédérale ne s'appliquera qu'à 4% du territoire canadien. Le reste du territoire étant sous le contrôle des provinces, il appartient aux provinces d'adopter leur propre législation en ce sens, ce qui a été fait dans la plupart des provinces.

Julie Pelletier



Mercredi : la collecte des résidus verts provenant du jardinage

Veuillez prendre note que la collecte des résidus verts se déroule sur l'ensemble du territoire du secteur de Hull tous les mercredis, et ce, jusqu'au 6 novembre prochain. Les résidus compostables provenant du jardinage, de la coupe du gazon, de l'entretien des plates-bandes, de l'émondage (branches ficelées ensemble d'une taille maximale de 3/4 po de diamètre et de 4 pi de long) ainsi que les feuilles mortes doivent être déposés obligatoirement dans des sacs de papier biodégradables ou dans des poubelles identifiées par un " V ". Les sacs de papier biodégradables sont disponibles dans certaines épiceries et dans les magasins à grande surface.

La Ville remercie la population de son habituelle collaboration dans le respect des consignes du programme.

Renseignements : 771-INFO (4636).



Un canard déployant ses ailes

Quelle surprise de découvrir un matin dans mon jardin, une cane et ses onze canetons! Elle se dirige vers le coin du jardin en prenant soin de rester au pied de la haie qui la protège. Rendue là, elle essaie de passer de l'autre côté de la clôture mais la sortie est bloquée. Elle rebrousse chemin, ses petits la suivent pas à pas. Cette fois, elle essaie derrière la remise au fond du jardin... encore bloqué!

Tout à coup, j'entends COUAC! COUAC! La cane sort de derrière la remise à la course, ses canetons à ses talons et un gros chat à leur poursuite! Mon chat... un chasseur d'expérience!! Je cours dehors pour l'intercepter avant qu'il mette la patte sur un des petits. La cane se place entre ses canetons et le chat, prête à les défendre. Le chat bondit, elle tente de s'envoler, se heurte à la fenêtre et retombe lourdement sur le sol tandis que les petits canards se réfugient dans la haie de cèdre. Le chat s'avance vers elle avec précaution; il n'a pas l'habitude de voir des oiseaux de cette taille et avec un bec considérable qui pourrait lui arracher quelques moustaches. La cane reprend son élan et, cette fois réussit à atteindre le toit de la maison.



Puis, elle s'envole et atterrit de l'autre côté de la haie en appelant ses petits d'un cri inquiet.

Ils réussissent tous à se faufiler à travers les mailles de la clôture sauf un qui reste coincé entre deux poteaux. Pendant plusieurs longues minutes, j'essaie de le dégager délicatement et je réussis enfin sans le blesser. Ouf! Il est si petit et si mignon! Le chat s'est sauvé... il sait par mon ton de voix que je n'approuve pas de ses actions.

Je mets le petit caneton dans une boîte pour qu'il soit en sécurité et je pars à la recherche de la cane et sa famille. Rendue sur l'autre rue, j'interroge des voisins qui ont vu passer la cane sur la

pelouse, ses petits derrière elle. Je regarde sous les arbustes et les haies et enfin je la retrouve plus loin, dans la cour d'une maison. Elle voit l'eau dans la piscine, veut passer de l'autre côté mais elle est trop grosse pour se glisser sous la clôture. Elle fait les cent pas devant la clôture, les petits à ses trousses... pas moyen d'y entrer. Le caneton dans la boîte que je transporte se met à piailler, la cane se tourne vers moi un peu méfiante et s'étire le cou pour voir d'où vient ce cri familier. Je dépose la boîte par terre et fait sortir le petit qui court en vitesse vers sa mère. La mère et le petit se retrouvent en se bécotant et je suis heureuse de les avoir réunis. J'observe la scène quelques minutes... la cane recommence une fois de plus à se promener de long en large devant la clôture.

Je retourne chez moi pour changer de vêtements, mais je n'ai pas la conscience tranquille... Je sais que l'instinct de cette cane est de conduire ses petits à la rivière, un trajet long et périlleux. Il y aura peut-être d'autres attaques de chat ou d'oiseau de proie et elle devra traverser deux intersections. Je retourne quelques minutes plus tard dans cette cour pour voir si elle y est encore. Mais elle est déjà partie...

Je regarde tout autour puis vers le boulevard et je la vois au loin qui s'approche de l'intersection, les petits à la course derrière elle. Elle a fait vite! Je pars à toutes jambes dans l'espoir d'arriver au coin du boulevard en même temps qu'elle.



Le feu de signalisation change et à mon grand soulagement, une voiture venant dans le sens contraire aperçoit la mère et les canetons et ralentit au milieu de l'intersection pour les protéger pendant qu'ils traversent. Bravo!!

(suite à la page 7)

Un canard ... (suite de la page 6)

Je cours toujours car il y a aussi un deuxième boulevard. J'arrive à côté d'elle le plus calmement possible pour ne pas l'effrayer... Je suis prête à arrêter les voitures; heureusement il n'y en a pas, ni à gauche ni à droite. La cane déterminée, ne s'est pas laissée distraire par ma présence. Elle traverse la route en diagonale, passe sous la clôture d'un édifice, ses petits toujours derrière elle et se dirige vers la rivière au bout de la pelouse. Youpii! Elle et ses canetons sont arrivés à destination sains et saufs. Cette mère a pu guider ses petits sur une distance de plus d'un demi-kilomètre et au péril de sa vie.

Je retourne chez moi soulagée et émerveillée d'avoir été témoin du périple de cette famille de canards. Au revoir belle cane! Bonne chance petits canetons!

Marie Guttadauria

Notes : Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) ou Canard malard. Présent partout en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. La femelle a le dos tacheté de brun, sa poitrine fortement rayée est chamois et brun foncé, son bec, pattes et pieds sont orangés. Les petits ont le dos brun sombre rehaussé de 4 taches jaunes; leur face et les parties inférieures sont jaunes avec une tache foncée à l'oreille et une ligne brune au niveau de l'oeil. Alimentation - dans l'eau : plantes émergentes, racines de plantes, larves d'insectes; sur la terre ferme se nourrit souvent de grains.

(Extrait du site web du Service canadien de la faune – Environnement Canada.)



Comité de rédaction du *Bulletin*

Rédacteurs en chef : Jean-François Léger
Julie Pelletier
Design : Marie Guttadauria
Publicité : Jacques Lacasse
Révision des textes : Claude Grondin
Imprimerie et distribution : Michel Mercier

Ont aussi contribué à ce numéro :
Brenda et Guy Lecavalier

Tirage : 600 exemplaires
Prochaine parution : Décembre 2002

Un service de révision de texte est offert aux auteurs

Correction : Une erreur s'est glissée dans le dernier Bulletin. Dans l'article "Brève histoire des Jardins Taché, nous aurions dû y lire François Glazer (1905-1975). Milles excuses.

Le conseil de l'Association des résidents des Jardins Taché inc.

Gérard Daoust : 595-3775
Françoise Houle : 778-3815
Michel Mercier (trésorier) : 771-3562
Jacques Lacasse (vice-président) : 771-8257
Pierre Larabie : 771-2484
Marc Lavoie (président) : 770-4306
Martine LeBlanc (secrétaire) : 770-7724
Jean-François Léger : 595-0031
Julie Pelletier : 772-8501
Paul Trottier (ancien président) : 776-5774

www.multimania.com/jardinstache
mlavoie@uottawa.ca